

Procès-verbal

Réunion ordinaire publique CCJL/2023-2024/03 du Consortium Centre Jules-Léger,
tenue le jeudi 18 janvier 2024, en diffusion sur le web.

La présidence fait le rappel que la réunion publique ordinaire est enregistrée et diffusée en direct sur Youtube.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La réunion ordinaire publique du Consortium Centre Jules-Léger du jeudi 18 janvier 2024 est ouverte à 19 h 01.

SONT PRÉSENTS :

Présidence du Conseil :	Samia Ouled Ali
Vice-présidence:	Johanne Lacombe
Conseiller/Conseillères scolaires :	Jeannette Labrèche, Suzanne Salituri
Directeur de l'éducation :	Jean-François Boulanger
Membres de l'administration :	Johanne Fiset, Caroline Portelance, Ayda Girgis
Interprète LSQ :	Sabrina St-Louis
Soutien technique :	Catherine Richard
Secrétaire de séance :	Janie Mayer

ABSENCE MOTIVÉE: Benoît Fortin, Melinda Chartrand

Énoncé : Reconnaissance du territoire

Nous aimerions vous demander de réfléchir au territoire sur lequel vous vous retrouvez et de vous rappeler que les peuples autochtones utilisent ces terres depuis des millénaires. Nous tenons à reconnaître les traités qui existent dans nos régions et que malgré le fait que ces traités furent signés il y a plusieurs années, ils sont encore très pertinents aujourd'hui.

Nous reconnaissons également que Terre-Mère est le foyer des Premières Nations, des Métis, des Inuit et de tous les non autochtones. C'est dans cet esprit de partage que nous veillons collectivement à protéger la terre, l'eau, les animaux et à nous respecter les uns et les autres dans l'intérêt de la paix et de l'amitié pour les générations à venir.

2. PRÉSENTATION AU CONSEIL / OCCASIONS DE RECONNAISSANCE

M. Boulanger adresse ses félicitations à Madame Karine Bénard, interprète au CCJL et à l'École provinciale, soulignant son excellence dans l'interprétation scolaire en LSQ/français. Son engagement envers la réussite, le bien-être et l'accessibilité des élèves a significativement élevé la qualité des services d'interprétation scolaire. Mme Bénard, reconnue dans la communauté sourde pour son professionnalisme, a facilité la communication entre les programmes de cécité, de surdité et de surdicécité, organisant avec succès des spectacles du temps des fêtes et de fin d'année. M. Boulanger exprime sa gratitude à la table politique pour avoir salué l'apport exceptionnel de Madame Bénard. Félicitations pour son dévouement inspirant.

La présidence adresse ses félicitations à Madame Bénard pour la reconnaissance bien méritée. Son rôle essentiel en tant qu'interprète au CCJL et à l'École provinciale permet d'offrir aux membres de la communauté sourde un accès fluide à une gamme de possibilités, établissant une communication précise et bienveillante avec les personnes entendant. Sa minutie et sa bienveillance uniques sont une source de bonheur pour l'équipe de l'École provinciale et du CCJL.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOTION 1, RÉOLUTION CCJL/23-24/22

Il est proposé par la conseillère Salituri
Appuyé de la conseillère Lacombe

QUE soit adopté tel que présenté l'ordre du jour de la réunion ordinaire publique CCJL/2023-2024/03 du 18 janvier 2024.

Adoptée

DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune déclaration de conflit d'intérêt n'est soulevée sur un des sujets au présent ordre du jour.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1. Réunion ordinaire du 21 décembre 2023

MOTION 2, RÉOLUTION CCJL/23-24/23

Il est proposé par la conseillère Labrèche
Appuyé de la conseillère Salituri

QUE soit adopté tel que présenté le procès-verbal de la réunion ordinaire du CCJL du 21 décembre 2023.

Adoptée

5. SUIVIS DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RÉUNION

- Sans objet

6. POINTS DE DÉCISION, DISCUSSION

- Sans objet

7. RAPPORTS DES COMITÉS

7.1 Réunion ordinaire siégeant en comité plénier à huis clos du 18 janvier 2024

MOTION 3, RÉOLUTION CCJL/23-24/24

Il est proposé par la conseillère Lacombe
Appuyé de la conseillère Salituri

QUE soit reçu le rapport du comité plénier à huis clos du 18 janvier 2024.

Adoptée

7.2 Réunion du CCPP du 19 décembre 2023

MOTION 4, RÉOLUTION CCJL/23-24/25

Il est proposé par la conseillère Salituri
Appuyé de la conseillère Labrèche

QUE soit reçu le rapport de discussions et recommandations du Comité consultatif des parents et des programmes du CCJL du 19 décembre 2023, tel que présenté à la réunion ordinaire du Conseil du 18 janvier 2024.

Adoptée

8. RAPPORTS DE MONITORAGE DES POLITIQUES

- Sans objet

9. DÉCISIONS EN BLOC

- Sans objet

10. COMMUNICATION ET APPUI AU CONSEIL

10.1. ACÉPO

La conseillère Labrèche fait son rapport. Depuis le 21 décembre, L'ACÉPO n'a pas eu sa réunion du CA, elle sera le 24 janvier prochain. Par contre, les membres du CA ont eu une consultation la semaine dernière concernant la loi 98. Un communiqué a sorti dernièrement par rapport au nouveau programme de bourses offertes pour les personnes désirants poursuivre leurs études en enseignement, pour contrer la pénurie des enseignants, financé par Patrimoine Canada. Le Symposium de l'ACÉPO aura lieu à Toronto la semaine prochaine.

10.2. AFOCSC

La conseillère Chartrand étant absente, Mme Lacombe fait le rapport de l'AFOCSC. Le partenariat entre l'ACÉPO, AEFO et l'AFOCSC pour les bourses allant jusqu'à 30 000\$ est une belle opportunité, la date limite pour appliquer est le 29 février 2024. Le nouveau plan de planification stratégique est en cours. Le prochain CA sera en mars prochain.

10.3. FNCSF

Mme Lacombe fait son rapport. Elle mentionne que le prochain CA aura lieu en février à Ottawa. Il y aura également 2 jours de démarchage politique à la colline parlementaire. Elle pourra faire la mise à jour pour la FNCSF suite à cette rencontre.

10.4. Rapport de l'élève conseillère

L'élève conseillère fait son rapport.

L'élève conseillère souhaite à tous une excellente année et un bon retour. Elle partage une expérience positive du spectacle de Noël, mettant en lumière l'importance de sensibiliser sur la surdité et la cécité. Le spectacle a été un succès, suscitant la fierté des élèves et touchant certains parents. Elle annonce de futurs projets pour 2024. En janvier, les élèves se préparent pour les examens, et malgré un mois de décembre vert, elle espère un décembre enneigé l'année prochaine. Elle mentionne une collaboration avec l'école publique De la Salle, où deux élèves ont signé l'Ô Canada, et les élèves du CCJL assisteront à des scènes de théâtre pour rendre leurs propres pièces plus accessibles. Cela représente une belle collaboration, favorisant un échange culturel enrichissant.

10.5. Rapport de la direction de l'éducation

La direction de l'éducation présente son rapport d'activités disponible dans la documentation.

10.6. Couvertures médiatiques

Le rapport sur les couvertures médiatiques est déposé.

10.7. Plan travail

La mise à jour du plan de travail annuel est déposée. La direction de l'éducation mentionne les changements de dates étant donné les conflits avec les rencontres de Viamonde. (25 avril au lieu du 18 ainsi que le 19 juin au lieu du 20).

La présidence demande l'adoption des points de communication.

MOTION 5, RÉOLUTION CCJL/23-24/26

Il est proposé par la conseillère Salituri
Appuyé de la conseillère Lacombe

QUE soient reçus les points de communication tels que présentés lors de la réunion ordinaire publique du CCJL du 18 janvier 2024.

Adoptée

11. RÉTROACTION DE LA RÉUNION

Mme Lacombe mentionne qu'elle apprécie toutes les activités offertes aux élèves pour le temps des fêtes pour qu'ils puissent propager l'amour et la paix avec tout le monde et merci à tous pour l'organisation.

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

MOTION 6, RÉOLUTION CCJL/23-24/27

Il est proposé par la conseillère Salituri
Appuyé de la conseillère Labrèche

QUE la réunion ordinaire publique CCJL/2023-2024/03 du 18 janvier 2024 du Consortium Centre Jules-Léger soit levée à 19 h 33.

Adoptée



Samia Ouled Ali, Présidente
Adopté le 15 février 2024

MOTION 2, RÉOLUTION CCJL/23-24/29